



CONSTRUIRE UN ECOQUARTIER DANS MA COMMUNE



QU'EST-CE QU'UN ECOQUARTIER ?

Un écoquartier est un projet d'aménagement urbain qui vise à intégrer des objectifs de développement durable et à réduire l'empreinte écologique du projet, en insistant sur une prise en compte de l'ensemble des enjeux environnementaux.

Pour le ministère du développement durable, un

A savoir !

À l'issue des négociations du Grenelle, un accord a été trouvé pour proposer qu'au moins un écoquartier soit développé avant 2012 dans « toutes les communes ayant des programmes de développement significatif de l'habitat. »

écoquartier « se doit aussi d'être un quartier durable, englobant des considérations liées aux transports, à la densité et aux formes urbaines, à l'éco-construction, mais également à une mixité sociale et fonctionnelle et à la participation de la société civile. »

QUELS CRITERES PRENDRE EN COMPTE ?

◆ La réduction des consommations énergétiques

Les bâtiments doivent répondre à des exigences très strictes de consommation énergétique. Les écoquartiers remarquables recourent le plus souvent aux énergies renouvelables : solaire, réseau chaleur au bois, etc.

◆ Une meilleure gestion des déplacements

L'utilisation de la voiture doit être limitée au bénéfice des transports doux : transports en commun, vélo, marche à pied. Ainsi, les écoquartiers doivent favoriser ces modes de transport grâce à la création de pistes cyclables, la présence de parkings à vélos sécurisés, le renforcement des voies piétonnes, la mise en place de pédibus, etc.

Afin d'éviter les déplacements, l'écoquartier devra de plus en plus être pensé comme une zone multifonctionnelle, avec la présence de commerces, d'écoles, de services publics, culturels, médicaux, de zones d'activité, etc.

◆ Réduire les consommations d'eau

Les eaux pluviales doivent être récupérées et utilisées pour arroser les espaces verts, pour nettoyer la voie publique, pour une utilisation domestique, etc.

◆ Limitation de la production de déchets

Le tri sélectif est évidemment de rigueur. Des actions peuvent être menées vers la limitation des déchets et vers l'utilisation des déchets verts pour le compostage.

◆ Favoriser la biodiversité

Des mesures peuvent être prises ou encouragées pour permettre à une flore et une faune locale de s'épanouir, grâce à la présence de zones humides, en interdisant l'utilisation d'engrais chimiques, etc.

◆ Le choix des matériaux de construction

Les matériaux de construction utilisés et les chantiers peuvent faire l'objet d'une attention particulière, en veillant par exemple à une meilleure gestion des déchets de chantier.

◆ Education et sensibilisation

L'écoquartier est un lieu privilégié pour mener des actions de sensibilisation auprès des adultes et des actions d'éducation auprès des enfants, notamment si une école se situe au sein de l'écoquartier.

◆ Politique sociale

L'écoquartier n'est pas seulement un lieu où l'environnement est mis au centre, sa construction doit tenir compte des autres piliers du développement durable, notamment le pilier social. La mixité sociale doit être encouragée, les logements privés doivent alterner avec des logements sociaux, des logements étudiants, etc. L'accès sociale à la propriété est également un axe favorisant la mixité sociale. L'écoquartier ne doit pas être conçu comme une enclave pour propriétaire.

Pour en savoir plus...

- ◆ www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr : le site du ministère sur les écoquartiers, avec notamment les appels à projet de reconnaissance d'écoquartiers.
- ◆ www.agur-dunkerque.org/indexc.php#1 : recueil de fiches pour réaliser son écoquartier, réalisé par l'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR).
- ◆ www.suden.org : réseau européen du développement urbain durable, qui propose notamment de nombreuses ressources bibliographiques
- ◆ *Ecoquartier mode d'emploi*, C. Charlot-Valdieu et P. Outrequin, Edition Eyrolles, 2009

Les Herbiers, 14.833 habitants, Vendée



La ville aménage son écoquartier

Le projet d'écoquartier de la ville des Herbiers, distingué en 2007 par le Prix national de l'Art urbain, a débuté en 2003, avec les premières acquisitions foncières ; les travaux ont commencé durant l'été 2006 et dès janvier 2007, la première tranche était livrée. Cet éco-quartier, le Val de la Pellinière, couvre 9 ha, avec comme objectif principal de « proposer un quartier novateur et exemplaire en terme d'architecture contemporaine et de respect de l'environnement, pouvant accueillir tous les publics ».

UNE MIXITE SOCIALE

L'écoquartier est ouvert à tous les publics, y compris les plus modestes, en offrant des formes d'habitats diversifiés. La première tranche prévoit ainsi 30 lots libres, 45 studios en résidence sociale, 9 logements en location-accession, 4 mini-lots libres, 12 logements individuels groupés vendus clé en main. La deuxième tranche prévoit 33 lots libres, 13 logements sociaux, 3 opérations de logements groupés, ainsi que la création de jardins familiaux. Des espaces publics paysagers où les habitants du quartier peuvent se retrouver ont été créés.

UN AMENAGEMENT QUI PRESERVE L'ENVIRONNEMENT

- ◆ Préservation de la trame bocagère existante ;
- ◆ Limitation des emprises imperméabilisées (longueurs de voirie limitées, stationnements visiteurs sur des revêtements perméables...) et mise en valeur de la zone humide ;
- ◆ Délimitation des parcelles par une haie bocagère, plantée par l'aménageur ;
- ◆ Collecte des eaux pluviales des toitures et voiries en «système ouvert» en créant des bassins de rétention semi humides ;
- ◆ Restriction de la place de la voiture pour la sécurité des résidents. Organisée en hameaux autour d'une placette, aucune habitation ne débouche directement sur les deux principales voies. Une place importante est dédiée aux cheminements doux, piétonniers et cyclables, le long de la coulée verte pour faire du quartier un lieu de promenade agréable.

Fiche technique

- ◆ Superficie du lotissement : 9 ha
- ◆ Environ 170 logements à terme
- ◆ 30 % d'espaces verts publics



Le mot de l'élu... Marcel ALBERT, Maire des Herbiers

« Sortir des schémas traditionnels est un des objectifs que je vise, pour prouver à ceux qui veulent s'installer aux Herbiers, qu'ici, nous savons nous remettre en question et prendre des risques.

Au Val de la Pellinière, nous voulions offrir un urbanisme différent, avec un souci d'économie d'espace, car la ville se développe très vite, s'inscrivant dans une vraie démarche environnementale, à l'œuvre depuis plusieurs années dans tous nos projets. En jouant la carte de l'architecture contemporaine, nous avons aussi fait le choix de l'incitatif, démontrant que l'on peut construire mieux et différemment avec les mêmes moyens. Grâce à des expositions et à la réalisation de projets publics et privés innovants, nous avons réussi cette sensibilisation auprès des Herbretais. Ce quartier découle de cette démarche préalable essentielle.

Je suis persuadé qu'un urbanisme différent change le regard des gens sur la ville, de la même façon que l'architecture influe sur le « caractère ».

Aujourd'hui, notre pari est gagné, dans la mesure où ce quartier incite désormais nos concitoyens, particuliers et professionnels, à s'ouvrir à des formes d'habitat nouvelles, modernes, et surtout plus respectueuses de l'environnement.

